

N°31



































Page 2 à 5

- Édito
- Vie de la commune
- Hommage à Pierre Perez

Page 6 à 9

- Elections
- Communication Enfance jeunesse
- Economie Infrastructures

Page 10 à 12

- Environnement
- Budget

Edito

Christian AIMÉ
Maire de Moutiersles-Mauxfaits



Chers Concitoyens, Chères Moutierroises, Chers Moutierrois, Chers Amis,

Le 15 mars dernier, vous avez apporté votre confiance à la liste Unis pour l'avenir de Moutiers les Mauxfaits. Recevez tous nos remerciements pour votre soutien et vos encouragements.

Toutes nos pensées vont vers Pierrot, M. Pierre PEREZ, 1er adjoint décédé le 2 mars dernier. Vous êtes nombreux à avoir manifesté votre sympathie, amitié et soutien à ses enfants Marion et Alexandre ainsi qu'à sa famille et ses amis (voir page 4) et aux élus moutierrois.

ses amis (voir page 4) et aux élus moutierrois. En raison du COVID 19, l'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue le 23 mai dernier. Je félicite tous les collègues de la liste pour leur engagement et leur disponibilité pour les six années du mandat.

Le programme et la profession de foi vous ont été transmis en amont des élections. Il comprenait un retour en images de 2014 à 2020.

Nous voulons mettre en œuvre un développement maitrisé et durable pour une qualité de vie préservée. Nous avons rassemblé les principales actions à conduire sous six thèmes :

- Un cadre de vie préservé
- Des services de proximité
- Une vitalité des activités associatives et sportives
- Une économie dynamique
- Un habitat de qualité
- Une commune attractive

Le souhait est d'œuvrer pour répondre à vos besoins, d'être disponibles auprès de vous et à votre écoute. Maintenant tous les adjoints et le conseil municipal sont au travail.

Depuis début mars, le COVID 19 conditionne fortement les vies familiales, collectives et professionnelles. Les élus, tous les services de la commune et de l'EHPAD sont mobilisés pour apporter du soutien et accompagner de façon positive cette période difficile auprès de tous les habitants moutierrois, les acteurs locaux, entreprises et services, écoles et collèges etc.

Nous voyons que c'est une chance d'être une commune à dimension humaine dotée de nombreux services pour tous les âges de la vie.

J'ai toujours beaucoup de plaisir et de joie à vous rencontrer tout simplement à la mairie, dans les manifestations et dans la commune. L'équipe municipale est heureuse et fière de servir une commune dynamique et attractive. Vous pouvez compter sur chacun des cinq adjoints élus qui vont s'entourer de leurs collègues pour former les commissions.

Nous voulons donner à chaque Moutierroise et Moutierrois une vie heureuse et épanouie dans le cadre du bien vivre ensemble.

Soyez assurés de ma disponibilité et de mon dévouement. Prenez soin de vous.

Très amicalement,

Christian AIMÉ

Juis

Le Centre Vendée Santé: un équipement structurant.

Le Conseil Départemental a pris l'initiative de recruter des médecins salariés en complément des médecins libéraux sur le département de la Vendée. Beaucoup de patients n'ont pas de médecin référent, 2 expérimentations sont en cours : Sainte Hermine et Moutiers les Mauxfaits. Ce sont deux secteurs où la désertification médicale est une réalité pour la médecine généraliste.

La commune de Moutiers a répondu favorablement pour la mise à disposition des locaux dans la zone d'activités de la Garenne.

Nous considérons que le choix de Moutiers correspond à notre ambition de concentrer de nombreux services de proximité pour les habitants du territoire.

Le choix de Moutiers est également dû à la collaboration établie avec tous nos professionnels de santé en particulier avec les deux médecins généralistes. Cet état d'esprit est partagé par le conseil départemental et le médecin coordonnateur départemental.

La mise en œuvre de ce projet a abouti grâce aux rencontres individuelles ou collectives de tous nos professionnels et élus.

Dans ces temps difficiles, avoir en proximité des médecins généralistes et des professionnels de santé est une sécurité et un atout pour tous nos habitants.

12 ter rue de la Garenne - Tél. : 02.28.85.73.68



Dr Nathalie FONTAINE et Bruno CHARRIER entourés des secrétaires médicales



Christian AIMÉ, Dr Bruno CHARRIER, Yves AUVINET Président et Christelle PONDEVIE responsable de la mission Vendée Santé



Retrouvez la liste détaillée des professionnels de santé dans le guide pratique.

Vie de la commune



Des nouvelles de nos amis allemands. Notre collègue d'Althengstett a été sollicité à la suite des échanges entretenus avec M. le Maire durant cette période. Chers amis en France,

La crise du coronavirus a profondément affecté nos vies, en Allemagne comme en France. Les restrictions de contact et la règle de distance de 1,50 m étaient similaires partout ; je ne veux pas tout répéter. À Althengstett, nous avons heureusement toujours pu sortir sans restriction d'espace et de temps. Nous n'avons pas eu de confinement, mais le gouvernement de Baden-Wuerttemberg a fait appel à la discipline de la population, avec succès. Dans d'autres états fédéraux comme la Bavière il y avait un confinement comme en France.

Pendant tout le temps nous avons pris en charge les enfants de parents employés dans les secteurs indispensables pour le fonctionnement du pays. Les restaurants étaient fermés, mais étaient autorisés à vendre à l'extérieur sur commande. Il y a eu une grande vague de solidarité et d'actions d'aide, en particulier pour les personnes âgées ou vulnérables. La communauté, les associations et les églises ont travaillé ensemble. Un exemple : Le centre pour la famille, qui fait partie de la municipalité a organisé des petits concours pour les enfants et a distribué des peintures

des enfants de la maternelle et du primaire aux personnes âgées.

Depuis le 4 mai, les classes qui doivent passer des examens à la fin de cette année ou de l'année prochaine retournent à l'école. Ils ont des leçons limitées aux sujets des examens. Depuis le début du mois de mai, tous les magasins sont ouverts. Il faut respecter la distance et porter un masque à l'intérieur des magasins et dans le transport en commun. Les écoles de musique, les cours d'instruction, les musées seront ouverts au cours du mois de mai. Des restaurants devraient également ouvrir dans les prochaines semaines, mais les visiteurs doivent se tenir à une distance de sécurité de 1,50 m. Seules les personnes qui vivent dans un même foyer sont autorisées à se tenir ensemble au public sans distance minimale. De nombreuses entreprises ont créé des bureaux à domicile au cours des dernières semaines, tandis que d'autres ont dî fermer, ce qui est pire. Dans ce cas les employés gardent leur emploi et ils touchent des allocations de chômage partiel payées par l'État (67% du salaire). À mi-mai de nombreuses entreprises recommencent à travailler. De la mi-juin jusqu'à la fin de l'année scolaire fin juillet, tous les élèves devraient rentrer à l'école : Pas tous en même temps, mais en alternance et dans des classes plus petites, en se concentrant sur les matières principales. Nous devons encore voir exactement comment cela va fonctionner. En Allemagne, des grands efforts sont faits pour trouver une ligne commune, mais les Länder ont la responsabilité de décider en fonction de la situation locale. Ici même, à Althengstett, nous prenons de nombreuses décisions qui sont adaptées à la situation locale. Cela fait beaucoup de travail à la mairie, mais en même temps cela facilite la vie des citoyens et augmente l'acceptation des règles strictes de Covid19.

Nous adorons les bonnes idées du comité de jumelage à Moutiers et nous en avons été inspirés nous-mêmes. En tant que société, nous avons posé la vie des plus faibles au-dessus du fonctionnement de l'économie. Nous pouvons être fiers de cet esprit humain. Les anniversaires de la fin de la guerre le 8 mai et de la journée de l'Europe le 9 mai nous font prendre conscience que la coopération, le partage, l'ouverture, la confiance et surtout le pardon nous ont

permis de surmonter des défis bien plus importants et des situations pires que le coronavirus.

Donc: Ayons du courage! Ensemble, nous sommes forts!

Mit freundlichen Grüßen Dr. Clemens Götz



<u>Un nouveau bâtiment adapté pour la diversité des métiers de nos services techniques.</u>

Actuellement, le centre technique communal est situé route d'Avrillé. Il est trop exigu pour recevoir les véhicules, les matériaux, le matériel nécessaire pour la diversité des métiers exercés par nos agents. Les espaces verts et les vallées représentent maintenant une vingtaine d'hectares. Notre bourg s'agrandit avec plusieurs nouveaux lotissements rajoutant en l'espace de quelques années 4 kilomètres de rues.

Nous devons assurer de plus en plus de maintenance d'entretien et de conformité dans les bâtiments communaux. Nous engageons des rénovations importantes et devons à tout moment les mettre à disposition des activités dans de bonnes conditions d'utilisation et de sécurité.

Tous ces éléments nous ont amené à analyser la situation avant d'engager une extension et rénovation du local existant en tenant compte de la vétusté et des normes d'accessibilité.

Pourquoi ne pas s'intéresser au bâtiment Art Carrelage dans la Z.A. du Renaudon à vendre depuis plusieurs années ? Le contact a été établi avec le propriétaire vendeur. Après plusieurs visites pour étudier la faisabilité technique et financière, le conseil municipal a décidé d'acheter ce bel ensemble de près de 6000 m² totalement aménagé avec 1 000 m² de bâtiment accessible. Le prix a été fixé par un accord conforme à l'estimation du service des Domaines à 400 000 €.

La partie des bureaux et du logement non nécessaires à la commune seront loués. Les locaux de l'atelier technique route d'Avrillé devenus disponibles seront vendus ou loués. Ces opérations permettront d'assurer nos échéances de prêt. Nos agents du service technique et les moutierrois disposeront d'un outil de travail performant pour plusieurs décennies. Je tiens à remercier et à saluer le professionnalisme et l'engagement au quotidien du responsable technique M. Jean-Christophe Lailliau et tous les agents dans leurs tâches très diversifiés.

Christian Aimé

3

Hommage à Pierre PEREZ



Pierre est né à Moutiers les Mauxfaits et y a passé la plus grande partie de sa vie. Il a trouvé au travers de sa fonction d'élu exercée depuis 1995, un engagement à la hauteur de ses qualités, l'attention aux autres et le sens de l'intérêt général. Il a donné sans compter tout au long de ses mandats. Sa présence, son rire, son empathie resteront dans nos cœurs et notre mémoire.

Ci-dessous, quelques clichés des temps forts de sa vie d'élu, au service des moutierrois.

Mandat au côté de M. COMMAILLEAU, Maire Honoraire





Inauguration de la station d'épuration Juillet 2012

Avec M. Pierre SACHOT





Hommage à Pierre PEREZ

Inauguration de la Maison de Service au Public par M. André Vallini, secrétaire d'état Janvier 2016







Visite de Thierry Bonnet sous-Préfet des Sables d'Olonne Octobre 2019

Remise de la médaille d'argent pour ses 20 années d'engagement dans le Conseil Municipal Janvier 2019



Conférence «Vivre et entreprendre» Septembre 2019





P'tea Kaffee Gourmand Novembre 2019

Elections

MOUTIERS LES MAUXFAITS - LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Élues au 1er tour des élections municipales le 15 mars dernier, nous n'avons pas pu procéder dans les 8 jours qui suivirent à l'élection du maire et adjoints(es), ceci dû à la pandémie que nous subissons encore et au confinement qui avait débuté le 17 mars.

Il a donc fallu attendre plus de 2 mois pour que le gouvernement nous autorise à faire ces élections. La commune de Moutiers les Mauxfaits a retenue le samedi 23 mai dernier. Une élection très particulière suite au décès tragique de notre ami et collègue Pierre PEREZ (Pierrot) qui devait continuer l'aventure avec nous, ainsi qu'aux gestes barrières dû au Covid,19 avec le port du masque et le respect de la distanciation physique.

Une minute de silence en l'hommage de Pierrot a été faite sur le parvis de la mairie, avant de procéder

aux élections.

A l'issue de la cérémonie, la médaille de Moutiers a été remise aux conseillers sortants, ainsi qu'à Marion et Alexandre, les enfants de Pierre PEREZ.



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS



Elections



Christian AIMÉ
Maire de Moutiers les Mauxfaits



1er adjoint - Olivier COUTANSAIS Commission urbanisme et développement économique



2^{ème} **adjointe - Violette ESTEBE**Commission communication,
culture, sport et
associations relations internationales



3ème **adjoint - Jean-Serge MOUSSION** Commission voirie - infrastructures



4^{ème} **adjointe - Pascale BERTOLANI** Commission scolaire, enfance jeunesse et conseil municipal des jeunes



5^{ème} adjoint - Thierry GUILLOTEAU Commission environnement



Flavien BOCQUIER
Urbanisme, développement
économique, infrastructures
et voirie



Tatiana DELAVERGNE Enfance jeunesse, vie scolaire, CMJ et environnement



Laurent CHAUVET Infrastructures, voirie, communication, culture, sport, associations et relations internationales



Gaëlle MADY
Communication, culture,
sport, associations,
relations internationales et
environnement



Lydie BREC Enfance jeunesse, vie scolaire et CMJ



François BUSSONNIÈRE
Urbanisme, développement
économique, environnement,
communication, culture,
sport, associations et
relations internationales



David GRELIER Communication, culture, sport, associations, relations internationales, infrastructures et voirie



Sylvain PAINOT
Communication, culture,
sport, associations, relations
internationales, enfance
jeunesse, vie scolaire, CMJ
et environnement



Laëtitia CHEVOLLEAU
Enfance jeunesse, vie
scolaire, CMJ et
environnement



André SACHOT Urbanisme, développement économique et environnement



Stella CHARRIER
Urbanisme, développement
économique, communication,
culture, sport, associations,
relations internationales, enfance
jeunesse, vie scolaire et CMJ



Anne NOIRAULT Urbanisme, développement économique, enfance jeunesse, vie scolaire et CMJ



Pascale RENAUD
Enfance jeunesse, vie
scolaire, CMJ et
environnement

Communication





Cette année 2020 subit quelques « turbulences » qui nous obligent à fonctionner différemment qu'une année « normale ».

Pour des raisons purement techniques, nous n'avons pas pu éditer le bulletin info's du mois d'avril. Celui-ci reprend son cours normal.

Du fait du Covid19, la plupart des manifestations ont été annulées ou reportées en 2021, d'où la non-parution de notre brochure des manifestations.

Le programme 2020 proposé par la municipalité a donc subit de nombreux changements :

- Les rassemblements de + de 10 personnes étant interdits (décret n° 2020-663 du 31 mai 2020) la fête de la musique ne pourra pas avoir lieu cette année.
- Le concert classique prévu le v<mark>endredi 26 juin (les musiciens et les chœurs n'ont pas pu répéter) est annulé et reporté au samedi 26 juin 2021, sous les halles.</mark>
- A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous dire si nous serons autorisés à tirer le feu d'artifice du 14 juillet, nous sommes dans l'attente des directives ministérielles. Sachez que si nous en avons la possibilité, nous le programmerons.
- Le festival Huch' N' Groll est également annulé, nous vous donnons rendez-vous le samedi 31 juillet 2021 à la vallée d'Huche Grolle.

Actuellement, les membres de la commission culture et « Filigan » musicien professionnel moutierrois et directeur de « OKI PROD », nous travaillons sur une programmation pour juillet - août, plus « soft », de manière à respecter les gestes barrières en vigueur.

Vous pourrez consulter ce nouveau programme sur le nouveau site internet de Moutiers, sur l'application Intra Muros, sur les panneaux dynamiques, etc.

Nous nous efforcerons à ce que notre commune reste dynamique tout en respectant les consignes de sécurité. Restez prudents.

Théoriquement, le forum de la vie locale devrait avoir lieu le samedi 5 septembre de 14 h à 17 h, sous les halles. Nous travaillons également sur une nouvelle organisation.

Violette Estebe

Enfance jeunesse

Pour ce nouveau mandat, 7 conseillers municipaux ont rejoint la commission Enfance jeunesse et vie scolaire dont je suis la vice-présidente (Pascale Bertolani) :

Lydie Brec, Stella Charrier, Laëtitia Chevolleau, Nathalie Cougnaud, Anne Noirtault, Sylvain Paynot et Pascale Renaud.

Nos domaines d'actions sont les suivants : les micro-crèches, le centre de loisirs, l'espace jeunes, le Conseil Municipal des Jeunes avec plusieurs manifestations dont la chasse aux œufs, la boum, la journée jeux, le passeport du civisme avec toutes ses actions, la vie scolaire et périscolaire.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui, à cause du Covid19 n'a pas pu organiser d'actions durant cette année, sera associé le plus possible au nouveau CMJ qui sera élu en octobre prochain.

Nos projets pour cette année seront divers et variés. Restez informés en surfant sur le site de la mairie.

Nous vous attendons nombreux à chacune de nos manifestations!!

Pascale BERTOLANI

Economie

Crise sanitaire : nos acteurs économiques ont répondu présent

Le confinement dû à la crise sanitaire a mis à rude épreuve nos commerces et activités économiques en générale. Durant cette période difficile, les artisans, commerçants, agriculteurs et entreprises de service de Moutiers se sont mobilisés de façon exceptionnelle et ont pris des initiatives exemplaires. La liste est trop longue pour pouvoir les citer toutes : portage de courses à domicile au service des anciens, valorisation des circuits courts, plats à emporter, concours de dessin pour embellir les vitrines, entraide entre professionnels pour la fourniture d'équipements sanitaires et de protection... La mairie de son côté a été relais d'information sur les diverses mesures d'accompagnement et de soutien

aux entreprises mises en œuvre au niveau national comme local. C'est aussi à partir de la mairie, dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes, qu'ont été distribués les masques ; aux professionnels de santé dans un premier temps puis vers les acteurs économiques ensuite qui ont été informés sur les fournisseurs de matériel d'hygiène et de protection.

Au niveau de la population, beaucoup par leur pratique de consommation ont « joué le jeu » et compris l'importance qu'il y avait à être solidaire de nos entreprises localement. Cet élan doit perdurer, notre commune, de son centre bourg à ses zones d'activités, est riche de la diversité de de ses professionnels. Ils sont des acteurs clés de la dynamique de notre commune, ils méritent notre soutien.

Les Roches Bleues: un architecte conseil pour accompagner les futurs résidents.

Après la période de confinement les travaux d'aménagement du lotissement « les Roches bleues » ont pu démarrer. La viabilisation devrait être achevée en novembre 2020. Sans attendre cette échéance les futurs acquéreurs peuvent consulter dès à présent le plan d'ensemble de l'opération et la division lot par lot. Ils ont ainsi la possibilité de poser une option sur la parcelle qui retient leur intérêt et commencer à élaborer leur projet. C'est dans ce cadre qu'un architecteurbaniste conseil est mis à leur disposition. Le cabinet Olivier Dugast, retenu suite à appel d'offre, a été mandaté par la Mairie pour accompagner les futurs résidents. Il s'agit là d'une mission innovante, encore peu pratiquée par les communes. L'objectif est double :

 Pour la Mairie il s'agit en premier lieu de valider des projets qui soient compatibles avec le plan d'aménagement et le règlement du lotissement, mais bien au-delà l'objectif est de donner une identité propre à ce nouveau quartier d'habitation. Rappelons que la première phase, en cours, contient une superficie de 44 830 m² qui permettra la réalisation de 78 logements sur un ensemble de 56 lots et qu'à moyen terme ce sont près de 8 hectares qui seront aménagées. L'ambition de le la commune est de créer ici une harmonie architecturale, urbanistique et paysagère

en se gardant de toute uniformisation.

 Pour les familles, les ménages et les futurs résidents en général, l'architecte-urbaniste conseil a un rôle d'accompagnement. Son registre n'est pas celui de l'obligation, mais de l'écoute, de l'orientation et de la suggestion. Chaque acquéreur de lot est reçu individuellement par Olivier Dugast. Le rendez-vous est l'occasion de présenter l'opération des Roches Bleues dans son ensemble et aussi de faire le point sur le projet des futurs résidents. C'est ainsi qu'en fonction des caractéristiques du lot retenu (son orientation, son profil, sa position dans le lotissement...) des préconisations sont apportées dans les domaines de l'orientation des constructions, de la meilleure utilisation des énergies, de l'emplacement des espaces (cour, stationnement...), de l'opportunité de construire de plein pied ou à étage, des différents types de clôture possibles...

Olivier Coutansais

Infrastructures

VOIRIE

Le programme des travaux établi pour cette année concerne :

- Le bas de la rue de Rohan (réfection chaussée, trottoirs et reprise des passages piétons)
- Impasse des Genêts (réfection de la chaussée en enrobé)

Rue Pasteur (réfection de la chaussée en enrobé)

- Rue des Sables (pose définitive des chicanes fin juin)

- Rue Raymond Poincaré (renforcement du réseau pluvial entre le champ de foire et la rue du Piémont)

- Renforcement BT rue des Ecoles (ENEDIS prend en charge la mise en souterrain du réseau électrique et la commune prend à sa charge les parties éclairage et télécom).

BATIMENTS COMMUNAUX

Malgré le confinement, les travaux d'extension de la mairie ont continué principalement sur le lot maçonnerie. Les agents du service technique sont également intervenus durant cette période.

L'accès extérieur aux nouveaux bureaux pourra se faire vers la mi-juillet et l'aménagement du petit parking est prévu fin juillet.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre du programme DETR 2020, différentes interventions vont être réalisées. Il s'agit entre-autres de travaux de toiture, désamiantage, mise en conformité électrique et peinture extérieure.

Environnement

Les travaux de printemps:

- Terrain de pétanque :

plantations de 225 arbustes (troènes, cornouillers...) et 25 arbres de hauts jets (chênes, érables, charmes) en haie bocagère et brise-vent. Ces plantations ont été effectuées en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, dans le cadre de l'enérations et Plantage 2 millions d'arbres en Franço

dans le cadre de l'opération : « Plantons 3 millions d'arbres en France ».

- Désherbage mécanique des allées et trottoirs :

Il a fallu trouver une alternative à la loi Labbé 2017 ou « zéro phyto » imposé aux collectivités. Pour la protection de l'environnement, l'utilisation de pesticide est interdite, comme chez les particuliers depuis le 1/01/2019. La commune a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique tracté DH 40, qui balaie les trottoirs et allées en arrachant les mousses et mauvaises herbes.



- Paillage des massifs sur 10 cm d'épaisseur : Un triple objectif, moins d'entretien (les mauvaises herbes ont du mal à pousser), moins d'arrosage (l'humidité est maintenue au sol et pas d'effets directs du soleil) et propreté visuelle des massifs.

- Tonte régulière des espaces verts et broyage sur les sites des vallées de huche Grolle et de la Poiraudière, en biodiversité.





- Arrachage des deux massifs près de la pharmacie (trop imposants et gênant la visibilité). Des plantations sont prévues à l'automne.

Revalorisation de matières premières locales :

- Broyage grossier des tailles d'hiver et de printemps, dans le but de faire du couvert végétal ou de l'incorporer à la terre, pour apporter un amendement organique. Ce broyat sera utilisé dans les jardins familiaux et dans l'espace planté de Huche grolle
- Deux chênes, répertoriés dangereux, ont été abattus à Huche Grolle, ils seront remplacés par six nouveaux à l'automne. Les billes de bois ont été coupées pour faire du mobilier naturel.

Environnement

Deux grands projets « Poumons Verts »:

- A l'automne, plantation sur une surface de 5000 M² dans la vallée de Huche Grolle :

une zone de 480 vivaces basses (près du tir du feu d'artifice) et une zone de 1457 plants représentant les 6 continents (Europe, Asie, Afrique, Océanie, Amériques du Nord et du Sud).



- A la cité du Point du jour, il y a une zone inaccessible d'une surface de 1 ha 20 dont une partie boisée de 9500 M², peuplée essentiellement de peupliers arrivés à maturité (certains sont déjà tombés seuls). Ces peupliers sont aussi devenus des nichoirs à corneilles, avec de fortes nuisances sonores. La phase d'abattage des peupliers est programmée la semaine du 20 au 24 juillet, suivie du broyage de surface des souches, avant l'apport de terre végétale, provenant du lotissement des Roches Bleues. Le broyat des arbres sera réutilisé sur les massifs de la commune et lors des plantations de Huche Grolle. Située au bord de la cité et également à proximité des lotissements de la Source et des Blés d'or, l'aménagement de cette friche va faire l'objet d'une réflexion, en concertation avec des riverains et la commission environnement. L'objectif du projet est de transformer cette friche en un lieu vie, de promenade, de repos... Un poumon vert au milieu du bourg.

« Jardins familiaux »:

Après avoir pris du retard dans sa conception, le projet de jardins familiaux, chemin de Réau, est en phase de finalisation et sera opérationnel pour une mise a disposition des parcelles cet automne.

Si vous êtes déjà inscrits, merci de confirmer votre demande et si vous êtes interessez par ce projet, merci de le signaler en mairie.

Thierry Guilloteau





Entreprise Coffreco

18 élèves de 3^{ème} au collège Corentin Riou, soutenus par Monsieur VRIGNON, le principal adjoint, ont eu l'idée de crée la mini-entreprise COFFRECO au sein du collège afin d'initier les gens au zéro déchets.

La box «défi zéro déchets» est désormais en vente au prix de 25 € et contient :

- 5 pailles en bambou avec un goupillon
- 4 lingettes démaquillantes réutilisables
 - 2 mouchoirs réutilisables
- un gobelet en plastique dur avec notre logo
 - un savon produit localement
 - un sac en tissu avec notre logo.



Une partie des bénéfices est reversée à une association pour l'environnement.

Pour plus d'information sur l'histoire de l'entreprise, vous pouvez consulter une vidéo qui la présente :

https://youtu.be/YxgwSDG1a-c

Pour commander, vous pouvez envoyer un mail sur : commande.coffreco@gmail.com ou consulter la boutique en ligne et remplir le formulaire de commande sur : coffreco.mozello.fr Les box seront à venir retirer au collège ou envoyées par boîte postale.

Budget

La situation liée au COVID 19 bouleversera cette année et peut-être même les suivantes le fonctionnement et les finances communales. Dans ce contexte c'est un budget principal incertain quant à la réalisation des recettes prévues qui a été voté avec un montant de 2 331 816.39 euros.

Un ajustement sera nécessaire en septembre et c'est la plus grande prudence qui est de mise pour les dépenses de fonctionnement. Seuls les frais de personnel seront identiques car la notion de chômage partiel n'existe pas dans les collectivités. Cependant, il faut souligner que les fonctionnaires de la commune ont toujours travaillé pendant la période de confinement.

Le taux des taxes est inchangé pour 2020.

Un point important : le transfert de l'assainissement vers la communauté de communes au 1er janvier. Toute demande de raccordement à l'assainissement collectif et tout paiement de la PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) pour les constructions neuves seront maintenant traités par VENDEE GRAND LITTORAL ainsi que les programmes de travaux de rénovation du réseau.

Trois budgets de lotissement ont été votés : Le domaine de la Source, les Blés d'Or et le domaine des Roches Bleues.

SECTION D'INVESTISSEMENT - 1 896 366.52 euros

RECETTES

Opération non individualisées

279 636.03 euros

- Extension de la vidéo protection
- Acquisition de terrain
- Aménagement des espaces naturels plantations
- Achat d'un tracteur et de divers matériels techniques
- Achat d'illuminations de rues
- Complément du matériel numérique à l'école

Voirie - réseaux

135 200.00 euros

- Aménagements de sécurité
- Réfections de revêtement de rues
- Enfouissement de réseaux rue des Ecoles
- Travaux sur l'éclairage public

Bâtiments

817 435.95 euros

- Réaménagement de la mairie
- Etude architecturale de rénovation intérieure de l'église
- Rénovation de la maison des associations
- Acquisition de l'atelier technique
- Aménagement de nouveaux stationnements devant l'école Gaston Ramon

U	pei	ratio	ons 1	пnan	ciere
---	-----	-------	-------	------	-------

664 367.54 euros

•	Capital des emprunts	169 6 44 .91
•	Déficit reporté (le virement de la section de fonctionnement se réalise en N+1)	280 869.91
•	Solde d'un emprunt relais (souscrit dans l'attente du versement des subventions)	200 000.00
•	Reversement d'excédent suite au transfert de l'assainissement à la communauté de communes	13 852.72

PECETTES 1 896 366 52 euros

171	CLITES	5 500.52 eulos	
•	Taxes d'aménagement et fonds de compensati	on de la T.V.A.	219 000.00
•	Produit de cessions		120 000.00
•	Excédent de fonctionnement capitalisé		464 000.00
•	Emprunt pour l'acquisition et les travaux de l'	atelier technique	450 000.00
•	Amortissements		60 184.10
•	Virement de la section de fonctionnement		200 723.77
	Subventions de l'Etat, de la Région du Départe	ement	382 458.65

Christian Aimé

